



Sommaire :

1/ Les personnels n'ont pas pour mission de relayer la propagande ministérielle !

2/ NON à « l'Acte II de l'École Inclusive ! »

3/ Recrutement : Abroger la masterisation et revenir aux Ecoles normales

4/ Laïcité, analyse syndicale

1) Les personnels n'ont pas pour mission de relayer la propagande ministérielle !

Le ministère a demandé aux directeurs d'école et chefs d'établissement de distribuer aux personnels et aux parents d'élèves des flyers pour promouvoir ses contre-réformes.

Les différents flyers tentent de mettre en avant le pacte, les réformes du collège, du lycée et de la voie professionnelle, alors qu'ils ont en commun d'être massivement rejetés par les personnels.

Les personnels ne sont pas là pour transmettre la propagande du gouvernement. Le syndicat ID-FO des chefs d'établissement, avec la FNEC FP-FO, recommande de ne pas distribuer ces documents.

Devant la résistance des personnels face au « Pacte », le gouvernement s'en remet à une propagande insupportable, voire mensongère.

En essayant de promouvoir les missions du « Pacte », et alors que tous les salariés de ce pays sont pris à la gorge par l'inflation, le ministre Attal tente un coup de force qui oppose les parents d'élèves et les personnels, notamment en insistant sur la « revalorisation » des enseignants, qui est pourtant loin de compenser l'inflation. Personne n'est dupe.

Les personnels ont compris le danger du « pacte ». Ils le refusent massivement et réclament 10% de revalorisation indiciaire immédiate, pour tous, sans contrepartie.

En

IMPACTÉ



Colm

cette rentrée, partout en France, le constat est le même : manque de moyens, postes vacants, effectifs qui explosent...

2) Inclusion scolaire systématique : STOP au chaos et à la mise en danger des personnels et des élèves dans les établissements scolaires, NON à l'Acte II de l'École Inclusive !

La FNEC FP-FO à l'initiative pour la défense de l'enseignement spécialisé
Dans les départements, préparons la Conférence nationale de délégués le 17 novembre 2023 !

Alors que la situation est intenable dans de plus en plus d'établissements scolaires en raison de l'inclusion systématique (des témoignages nous sont déjà remontés en cette rentrée), la FNEC FP-FO décide d'appeler à une **Conférence nationale de délégués le 17 novembre 2023** au siège de la Confédération FO à Paris, pour :

- **la défense de l'enseignement spécialisé,**
- **la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux,**
- **un statut et un vrai salaire pour les AESH**
- **pour le retrait de l'acte 2 de l'École inclusive**

Le Président Macron a en effet annoncé la mise en place de l'Acte 2 de l'École Inclusive lors de la Conférence nationale Handicap du 26 avril : fermeture des établissements médico-sociaux qui seraient dissous dans les établissements scolaires, remise en cause du nombre d'AESH qui serait trop élevé, culpabilisation des enseignants qui devraient être formés, fusion des missions des AESH et AED, ...

Pendant ce temps, plus de 1200 élèves attendent une place en IME ou ITEP (ou SESSAD IME ou ITEP) en Indre-et-Loire, 400 dans le Tarn, 400 dans l'Hérault... des dizaines attendent une place en ULIS dans de nombreux départements...

lire la suite

L'ÉCOLE INCLUSIVE



3) Abroger la masterisation et revenir aux Ecoles normales

ou supprimer les concours et s'attaquer au Statut ?

A la session 2023 des concours enseignants, ce sont 3 000 postes enseignants qui n'ont pas été pourvus. Les causes en sont connues : faiblesse des salaires, dégradation des conditions de travail... mais également masterisation et réforme Blanquer des concours qui a repoussé la titularisation à BAC+6 et a développé de fait la contractualisation et les « job dating ». C'est une réalité que le président Macron ne peut ignorer.

CONCOURS = RETOUR AU NIVEAU BAC +3

BAC = RÉVISION DU CALENDRIER BLANQUER



Mais s'agit-il de rétablir les Ecoles normales qui avaient permis à des milliers d'enfants d'ouvriers et de paysans d'aller au lycée avec une bourse pour décrocher le bac, puis poursuivre à l'Ecole normale en tant que fonctionnaire-stagiaire (avec un traitement comptant pour la retraite) ? Supprimées sous Vichy en 1940, elles seront rétablies à la Libération puis à nouveau fermées par Lionel Jospin qui les remplacera par les IUFM en 1989.

S'agit-il de remettre en cause la masterisation et le recrutement à Bac+5 responsables de l'effondrement du nombre de candidats aux différents concours enseignants ?

Ou s'agit-il seulement de « planifier des besoins » avec le recours à des contractuels dès le Bac, de remettre en cause les statuts des personnels et le fonctionnement de l'Ecole publique, la même pour tous ?

Pour rappel, en 2022, le candidat Macron se prononçait pour « la fin du recrutement à vie » et envisageait comme une piste possible la fin des concours enseignants...

[Pour lire la suite](#)

4/ A propos des valeurs de la République, de la Laïcité, et du “domaine réservé” du président Macron

A la veille de la pré-rentrée, le ministre Attal a publié une note « *Respect des valeurs de la République* », adressée aux chefs d'établissements, et une lettre aux parents, toutes deux censées appuyer les personnels suite à sa décision d'interdire les abayas et les qamis à l'école au nom de la Laïcité.

Ce qui frappe à la lecture, tout d'abord, c'est que tout en réaffirmant que l'Ecole de la République accueille « *tous les élèves sans stigmatisation ni discrimination* », les deux textes ciblent une partie de la population, en ne parlant que des abayas et des qamis, que le ministre a décidé de définir comme vêtements religieux.

Autre fait notable : c'est l'ignorance de la Loi de 1905, à laquelle les deux textes ne font jamais référence.

Pour une analyse syndicale et historique cliquez ici



SNFOLC <http://www.snfolc59.fr/>

snfolc59@wanadoo.fr 03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex